

conjoncture 14:48

En hausse, le chômage frôle la barre des 4%

Par ATS

Les sans-emploi représentaient 3,9% de la population active en septembre, contre 3,8% en août. Genève demeure le canton le plus touché avec un taux de chômage de 7%. Au PS, on réclame l'allongement de la période d'indemnisation du chômage à 520 jours.

La situation du marché de l'emploi continue de se détériorer en Suisse: le taux de chômage a passé de 3,8% en août à 3,9% en septembre. Il s'agit du quatrième mois consécutif de hausse, après le léger reflux enregistré en mai.

A fin septembre, 154'409 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), a indiqué mercredi le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Elles étaient 3578 de plus que le mois précédent.

Une hausse de 60% en un an mais des situations contrastées

La comparaison avec le même mois de l'an dernier est plus spectaculaire: en l'espace de douze mois, le nombre de chômeurs a bondi de 60,9%, soit une augmentation de plus de 58'000 personnes. Le chômage a augmenté de 2,4%, en hausse de 74,9% par rapport à septembre 2008.

Quatre cantons ont tout de même connu une embellie, dont un seul canton romand: Neuchâtel, avec un taux de chômage en baisse de 0,1 point à 6,4%. Les autres améliorations concernent Glaris, Schwytz et Appenzell Rhodes-Extérieures.

Le Jura affiche de son côté un taux stable à 5,7%, selon les statistiques publiées mercredi par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Ailleurs en Suisse romande, le chômage a progressé de 0,1 point: Genève (7%), Vaud (5,4%), Fribourg (3,5%).

Le PS réclame des mesures extraordinaires

La durée des indemnités chômage doit être prolongée temporairement à 520 jours, selon le PS. Le parti plaide par ailleurs pour que l'entier des salaires supérieurs à 126'000 francs soit soumis à cotisation. «L'évolution du chômage nous inquiète beaucoup, en particulier concernant les jeunes», a répété le président du Parti socialiste, Christian Levrat, ce mercredi matin devant les médias. Davantage encore que la progression de 3,8 à 3,9% entre août et septembre annoncée mercredi, c'est le bond de 40% par rapport à l'an dernier à la même période qui doit interpeller, a-t-il insisté.

Et de critiquer «la passivité» des services de la ministre de l'économie Doris Leuthard et les trois programmes conjoncturels adoptés ces derniers mois, qualifiés d'«alibis». «A situation extraordinaire, mesures extraordinaires.»

Dans cet esprit, les socialistes estiment totalement inopportun de limiter ou abaisser le nombre des indemnités chômage comme prévu dans la révision de la loi en discussion au Parlement. Tous les sans-emplois, quel que soit leur âge, devraient au contraire bénéficier d'une prolongation des indemnités à 520 jours. Cette mesure serait limitée dans le temps, en fonction de la santé de l'économie. Elle doit être financée par les caisses de la Confédération, ceci pour éviter de plomber encore l'assurance chômage, a fait valoir Christian Levrat.

Recherche de nouvelles recettes

Pour donner un bol d'oxygène à cette assurance, le PS exige que les hauts revenus cotisent sur la totalité de leur salaire. Il demande de nouveau l'introduction d'un pour cent de solidarité. Dans cette optique, le parti soutient également le relèvement proposé du taux de cotisation de 2,0 à 2,3%, voire à 2,5% provisoirement pour éponger les dettes accumulées.

Sur le terrain, le PS réclame des mesures de soutien et d'incitation ciblées. Un programme de formation ou de perfectionnement doit être proposé à tous les jeunes jusqu'à 30 ans en recherche d'emploi, ainsi qu'aux chômeurs plus âgés.

Christian Levrat ne se fait toutefois pas d'illusion sur les chances que ces propositions soient adoptées par le Parlement dans le cadre de la révision de la loi sur l'assurance chômage. Reste que brandir la menace du référendum à ce stade déjà serait contre-productif, d'après lui.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA